

# Règlements des concours

## RÈGLEMENT DU CONCOURS ADULTES

Le concours des Gourmand'Eze est ouvert à tous.

### Article 1 : la présélection du concours

Alinéa 1 : tous les candidats potentiels peuvent concourir en envoyant une recette écrite sur le thème suivant : « Parfums d'automne autour de la Riviera ». Trois candidats seront sélectionnés pour la finale par un jury composé de professionnels. Les candidats devront composer trois assiettes en 1h15 maximum (pas d'utilisation du four). Les décisions du jury sont sans appel. Tous les candidats seront informés des décisions du jury.

Alinéa 2 : les textes seront à rédiger sur papier blanc sans entête et présentés avec photo du plat. Pour préserver l'anonymat : le nom, l'âge, le numéro de téléphone, l'adresse e-mail, devront être mentionnés dans le coin gauche de la feuille, replié et collé. L'inscription et le texte des recettes devront être adressés avant le 1<sup>er</sup> octobre à l'office de tourisme d'Eze.

### Article 2 : la finale du concours

Alinéa 1 : les trois candidats, dont les propositions ont été retenues par le jury, sont admis à la finale et seront informés du lieu et de la date de la finale.

### Article 3 : les conditions générales du concours

Alinéa 1 : les trois candidats sélectionnés pour la finale devront se présenter le jour convenu et à l'heure. Les épreuves auront lieu en public.

Alinéa 2 : les candidats commencent à travailler toutes les quinze minutes. Ils doivent, en respectant l'ordre de présentation fixé par le jury, envoyer leurs assiettes aux heures qui leur sont indiquées au début du travail. Le candidat apporte ses matières premières non transformées ; l'organisateur fournit le petit et gros matériel (liste fournie au candidat).

Alinéa 3 : la notation est établie sur la base de 100 points. Soit : 35 points pour la réalisation de la recette, 40 points pour la dégustation (cuisson, assaisonnement, respect de la recette), 10 points pour la présentation, 15 points pour les conditions de réalisation et la technique (propreté, respect du travail des autres concurrents). Tout dépassement de temps sera pénalisé (0,5 point par minute de retard jusqu'à 5 minutes, un point par minute au-delà de 5 minutes. Élimination au bout de 20 minutes). Par souci d'équité, la note la plus basse et la note la plus haute sont retirées avant d'établir le total de chaque candidat.

Alinéa 4 : toute violation au présent règlement entraînera l'exclusion immédiate du candidat. Les décisions du jury sont sans appel. L'organisation décline sa responsabilité en ce qui concerne la casse, la perte, le vol ou les accidents pouvant survenir pendant la finale.

## RÈGLEMENT DU CONCOURS ENFANTS

Le concours des Gourmand'Eze est ouvert à tous les jeunes de 8 à 13 ans. Lors du concours, les jeunes espoirs pourront se faire aider par un adulte (papa, maman, grand-mère, grand-père). Le but est que ce soit l'enfant qui réalise le maximum de choses, l'adulte étant là pour l'encourager et le guider dans ses préparations. Toute intervention de l'adulte pourra être décomptée de la note finale.

### Article 1 : la présélection du concours

Alinéa 1 : tous les candidats potentiels peuvent concourir en envoyant une recette écrite sur le thème suivant : « Gourmand'Eze en chocolat ». Trois candidats seront sélectionnés pour la finale par un jury composé de professionnels. Les candidats devront composer trois assiettes en 1h15 maximum (pas d'utilisation du four). Les décisions du jury sont sans appel. Tous les candidats seront informés des décisions du jury.

Alinéa 2 : les textes seront à rédiger sur papier blanc sans entête et présentés avec photo du plat. Pour préserver l'anonymat : Le nom, l'âge, le numéro de téléphone, l'adresse e-mail, devront être mentionnés dans le coin gauche de la feuille, replié et collé. L'inscription et le texte des recettes devront être adressés avant le 1<sup>er</sup> octobre à l'office de tourisme d'Eze.

### Article 2 : la finale du concours

Alinéa 1 : les trois candidats, dont les propositions ont été retenues par le jury, sont admis à la finale et seront informés du lieu et de la date de la finale.

### Article 3 : les conditions générales du concours

Alinéa 1 : les trois candidats sélectionnés pour la finale devront se présenter le jour convenu et à l'heure. Les épreuves auront lieu en public.

Alinéa 2 : les candidats commencent à travailler toutes les quinze minutes. Ils doivent, en respectant l'ordre de présentation fixé par le jury, envoyer leurs assiettes aux heures qui leur sont indiquées au début du travail. Le candidat apporte ses matières premières non transformées ; l'organisateur fournit le petit et gros matériel (liste fournie au candidat).

Alinéa 3 : la notation est établie sur la base de 100 points. Soit : 35 points pour la réalisation de la recette, 40 points pour la dégustation (cuisson, assaisonnement, respect de la recette), 10 points pour la présentation, 15 points pour les conditions de réalisation et la technique (propreté, respect du travail des autres concurrents). Tout dépassement de temps sera pénalisé (0,5 point par minute de retard jusqu'à 5 minutes, un point par minute au-delà de 5 minutes. Élimination au bout de 20 minutes). Par souci d'équité, la note la plus basse et la note la plus haute sont retirées avant d'établir le total de chaque candidat.

Alinéa 4 : toute violation au présent règlement entraînera l'exclusion immédiate du candidat. Les décisions du jury sont sans appel. L'organisation décline sa responsabilité en ce qui concerne la casse, la perte, le vol ou les accidents pouvant survenir pendant la finale.